

Commission de Normalisation P02

Carburants & Fuels

Bilan 2023, perspectives 2024

et offre de service



Président :

M. Pascal MANUELLI

TotalEnergies

Tél : 01 41 35 87 31

pascal.manuelli@totalenergies.com

Secrétaire BN Pétrole :

Mme Catherine GRAND

Tél.: +33 (0)6 34 262 789

catherine.grand@bnpetrole.net

TABLE DES MATIERES

1	Avant-Propos	3
2	Pourquoi participer à la Commission P02 ?	4
2.1	Domaine d'activité	4
2.2	Enjeux	4
3	Organisation et mission	5
3.1	Organisation de la CN	5
3.2	Liste des membres	6
3.3	Mission de la CN	6
4	Bilan de la normalisation en 2023	7
5	Perspectives 2024	8
5.1	Orientations	8
5.2	Programme de travail 2024	9
6	Conditions financières d'accès aux travaux	11
	Annexe 1 Portefeuille normatif de la commission de normalisation P02	12
	Annexe 2 Norme annulée en 2023	16
	Annexe 3	17
	Structure des organismes de normalisation	17

1 Avant-Propos

Ce document a pour objet de faire un bilan de l'activité de l'année 2023 de la Commission de Normalisation P02 *Carburants & Fuels* du BN Pétrole et de présenter les perspectives pour l'année 2024.

Le BN Pétrole en résumé...

Le BN Pétrole agit par délégation de l'AFNOR et dans le cadre d'un agrément ministériel, renouvelé fin 2021 pour une période de 3 ans (2022 – 2024). Cet agrément est en cours de renouvellement en 2024 pour une période de 4 ans (2025 – 2029).

Le BN Pétrole anime **15** Commissions de Normalisation nationales actives, qui regroupent environ **350** experts provenant de plus de 100 entreprises adhérentes.

Son portefeuille normatif est d'environ **800** normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN Pétrole a répondu en 2023 à plus de **370** consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations) et a participé à **21** réunions de comités techniques et/ou sous-comités.

Dans le cadre international, il assure le secrétariat de **2** sous-comités techniques (ISO/TC 67/SC 6 et ISO/TC 28/SC 4) et de 3 groupes de travail (WG).

Dans le cadre européen, le BN Pétrole assure le secrétariat de **1** comité technique (CEN/TC 336) et de 6 groupes de travail (WG).

En 2023, le BN Pétrole a publié **50** normes, annulé **11** normes et procédé au réexamen quinquennal de 61 normes de son portefeuille.

La Commission P02 Carburants & Fuels en résumé...

La Commission de Normalisation P02 est en charge des activités de normalisation qui visent à établir les spécifications des carburants, des biocarburants et des fiouls (domestiques et marins), à l'exception des GPL. Elle est le miroir français de comités européens : CEN/TC 19 et de ses groupes de travail WG 21, WG 24, WG 38, WG 44, du CEN/TC 441 et des instances internationales ISO/TC 28/SC 4/WG 6 et WG 18 et ISO/TC 28/SC 7 (avec la commission P08 – Méthodes Analytiques).

Elle est composée de **52 experts représentant 32 parties prenantes et 2 liaisons BN.**

Son portefeuille comprend **47 documents normatifs** (60 % filière européenne et 15 % filière internationale et 25 % filière française).

En 2023, elle s'est réunie **2 fois** (sans inclure les groupes de travail spécifiques); **5 documents normatifs** ont été publiés ou rendus disponibles.

Sur le premier semestre 2024, le programme de travail comprend **15 projets de norme** hors examen systématique.

2 Pourquoi participer à la Commission P02 ?

2.1 Domaine d'activité

La Commission P02 a pour fonction d'assurer le suivi du CEN/TC 19 pour les activités suivantes :

- le CEN/TC 19/WG 21, *Spécification des essences sans plomb*,
- le CEN/TC 19/WG 24, *Spécification des distillats moyens*,
- le CEN/TC 19/WG 38, *Prospective, planning et coordination concernant les nouveaux carburants*,
- le CEN/TC 19/WG 44, *Développement des carburants EMAG*, créé en 2021 suite à la dissolution de la Task-Force « FAME » du WG 24.

Elle assure aussi le suivi de l'ISO/TC 28 pour les activités suivantes :

- l'ISO/TC 28/SC 4/WG 6, *Classification et spécification des combustibles pour la marine*,
- l'ISO/TC 28/SC 4/WG 18, *Spécifications des combustibles alternatifs pour les applications maritimes*, groupe créé en 2021 pour étudier dans un premier temps la spécification du méthanol pour moteurs marins,
- l'ISO/TC 28/SC 7, *Biocarburants liquides (en parallèle à la commission P08 – Méthodes analytiques)*.

L'activité de la Commission de Normalisation P02 couvre l'élaboration des spécifications des combustibles, carburants d'origine biologique, pétrolière ou synthétique à l'exception des GPL.

Elle a, par ailleurs, activement travaillé sur la normalisation de l'étiquetage des pompes et véhicules par l'intermédiaire du Groupe d'Experts qui lui est rattaché en participant aux travaux du CEN / TC 441, *Etiquetage carburants*, dans le cadre de la Directive AFID (Directive européenne relative au déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs).

La commission P02 tient ainsi informés les experts mandatés par l'industrie pétrolière, les producteurs de biocarburants, les constructeurs automobiles et poids-lourds, les équipementiers, les chaudiéristes, l'administration et autres parties prenantes françaises de l'évolution de la normalisation et leur permet de contribuer à l'élaboration des normes européennes et internationales relatives aux combustibles et carburants, hors GPL.

La Commission P02 suit également l'élaboration des normes de méthodes d'essais qui sont prescrites dans les différentes normes de spécification de ces produits via une liaison active avec la commission de normalisation P08, Méthodes analytiques.

2.2 Enjeux

Pour les carburants, les enjeux de la normalisation sont principalement liés aux éléments suivants issus de la réglementation et du marché européens et à leur évolution :

- les exigences des directives européennes 2009/30/CE (Directive sur la qualité des carburants) et 2023/2413/CE (Directive énergie renouvelables ENR (RED3)) modifiant celle sous le numéro 2018/2001/CE, qui fixent à la fois la qualité des carburants distribués en Europe et l'objectif d'incorporation d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (42,5% en 2030),
- les exigences sur les émissions (polluants mais aussi CO2) des véhicules : pour atteindre les niveaux requis par les normes environnementales, les technologies des moteurs ne cessent de progresser induisant des contraintes de plus en plus importantes sur les carburants. A noter que les PL jusqu'ici non concernés par des réglementations CO2 vont également l'être,
- la prise en compte d'un parc automobile hétéroclite où coexistent des technologies très différentes (âge du parc roulant, utilisations : Véhicules Légers/Poids Lourds/engins non-routiers).

Pour les combustibles, des exigences complémentaires sont venues s'ajouter au niveau international pour les fiouls marins et national pour les fiouls domestiques :

- l'OMI (Organisation Maritime Internationale), après la baisse imposée en 2020 sur la teneur en soufre des fiouls marins, applique depuis juillet 2023, une stratégie de réduction des GES , avec des objectifs renforcés pour lutter contre les émissions polluantes. Ainsi, la mise en place, à partir de 2030, de solutions complémentaires aux hydrocarbures afin de contrôler leurs émissions de gaz à effets de serre sont en cours d'évaluation,
- les exigences de l'Administration française sur les fiouls domestiques pour abaisser la teneur en soufre maximale à l'horizon 2027 et pour y introduire des biocarburants dans le cadre de la politique de transition énergétique.

Au niveau européen, les travaux de la commission P02, en accompagnement de ceux initiés dans les groupes de travail du CEN/TC 19, visent à trouver le niveau de spécifications juste permettant une adéquation carburant/moteur optimale tant pour le marché que pour l'industrie française.

Au niveau international, c'est la participation au sous-comité ISO/TC 28/SC 4 et à son groupe de travail WG6 qui est essentielle pour le suivi des fiouls marins. Le BN Pétrole tient d'ailleurs le secrétariat de ce sous-comité international et plusieurs experts de la commission P02 participent aux travaux.

Au niveau national, le travail de la commission P02 est essentiel pour faire évoluer les spécifications du fioul domestique de manière concertée entre les parties intéressées.

3 Organisation et mission

3.1 Organisation de la CN

En principe, la P02 réunit deux fois par an les experts qui suivent /participent aux travaux des normes tant au niveau international qu'aux niveaux européen et national. Ces réunions ont également pour but de préparer :

- les réponses aux consultations,
- les inscriptions aux groupes de travail,
- et les participations aux réunions plénières annuelles du CEN/TC 19 et de l'ISO/TC 28.

La Commission P02 est consultée également tout au long du processus d'élaboration des normes de spécifications des carburants et au moment de l'enquête CEN ou DIS.

Des groupes de travail ad hoc peuvent être mis en place avec les experts concernés (issus ou non de la P02) pour avancer spécifiquement sur des sujets de normalisation français. Des retours d'activité sont alors effectués régulièrement auprès de la P02 (par exemple : le cas du développement en 2022 de spécifications pour des fiouls domestiques contenant jusqu'à 30 % d'EMAG).

Ainsi, 2 groupes d'experts sont actifs en 2024 :

- GE BNPE/P02FUELMAR : P02 GE FIOULS MARINS
- GE BNPE/P02F10F30SPECS : SPÉCIFICATIONS FIOULS F10 / F30

Le GE BNPE/P02F10F30 sur l'étude des fiouls F10F30 a été mis en sommeil en 2022 mais pourrait être réactivé pour l'étude du F100.

Le groupe de travail BNPE/P02ED95 a été créé au premier trimestre 2022 en vue de développer une spécification pour le carburant ED95.

3.2 Liste des membres

32 parties prenantes sont enregistrées et listées ci-dessous :

AD SYSTEMS	FF3C	AVRIL / SAIPOL
ARAMCO OVERSEAS Company BV	EUROFINS IESPM	SCA PETROLE ET DERIVES
BIOETHANOL FRANCE	IFPEN - IFP ENERGIES NOUVELLES	SGS FRANCE
CMA CGM	MGH	SOCIETE DES PETROLES SHELL
CMA SHIPS	MINISTERE ECONOMIE FINANCES - SCL - LABORATOIRE DU HAVRE	SNCF
DSEO (ex-DCSEA)	NORD ESTER	STELLANTIS N.V
DGEC	NORMALAB FRANCE	TEREOS
DYNEFF SAS	OPHELEIA INSTRUMENTS	TOTALENERGIES
ELYSE ENERGY	PAC ISL	UFIP ENERGIES ET MOBILITES
ESSO SAF	RENAULT SAS	UIP - UNION IMPORTATEURS PETROLIERS
AVRIL / ESTERIFRANCE	RENAULT TRUCKS	

Et 3 liaisons : AFNOR, BN Gaz et BNPP (Cuves thermoplastiques).

3.3 Mission de la CN

Le rôle de la commission de normalisation P02 est de :

- défendre les intérêts stratégiques, économiques et technologiques de ses membres par le biais de la normalisation en contribuant activement aux travaux nationaux, européens et internationaux et en promouvant la position française sur les normes de spécification notamment NF EN 15376 pour l'éthanol, NF EN 14214 pour les EMAG, NF EN 228 pour les essences (E5, E10), NF EN 15293 pour l'E85, NF EN 590, NF EN 16709, NF EN 16734 et

NF EN 15940 pour les gazoles (B7, B10, B30 et paraffiniques), NF ISO 8217 pour les fiouls marine, et NF EN 16942 pour l'étiquetage des véhicules et des produits en station-service ;

- développer, rédiger et mettre à jour, en français, les normes de méthodes européennes et internationales prescrites dans les normes de spécifications dans le cadre du CEN et de l'ISO ;
- définir et promouvoir la position française au CEN/TC 19, à l'ISO/TC 28 et au CEN/TC 441 sur chacun des projets et options stratégiques qui sont proposés ;
- développer des normes de spécifications nationales pour couvrir des besoins du marché national comme les fiouls domestiques par exemple.

4 Bilan de la normalisation en 2023

Le portefeuille de la commission de normalisation P02 comprend 47 documents normatifs (voir liste en Annexe 1) :

- 15 normes européennes,
- 15 rapports techniques européens,
- 7 normes de filière internationale (dont 1 spécification PAS),
- 10 normes de filière française (dont 4 expérimentales).

En 2023, la commission de normalisation P02 a travaillé en particulier sur les sujets européens et internationaux suivants:

- les projets de révision de la spécification NF ISO 8217 pour les fiouls marins et de la norme de classification NF ISO 8216-1 associée, notamment pour mieux définir les spécifications pour les fiouls marins à 0,5% de soufre et intégrer la possibilité de mélanger des biocarburants aux fiouls résiduels jusqu'à 100 % d'EMAG, avec une publication en 2024,
- la première édition de la norme ISO 6583, norme de spécification du méthanol comme combustible pour la marine qui est en cours d'élaboration au sein du WG 18 de l'ISO/TC 28/SC 4,
- sous mandat de la DGEC, un groupe de travail de la commission P02 a été organisé en 2021 avec l'objectif de produire une spécification ED95, carburant diesel constitué de 94% d'éthanol et 6% d'additifs développé pour des flottes captives. Les méthodes analytiques existantes ont dû être adaptées à ce produit ; les éléments désormais disponibles devraient permettre d'élaborer une proposition de spécification pour ce carburant,
- les travaux de la Task-Force (TF E10+) au sein du WG 21, pour identifier les principaux paramètres à faire évoluer dans le cadre d'une potentielle future spécification E10+, sur la base d'un carburant qui pourrait contenir de 10 à 20 % d'éthanol, de 3,7 à 5,7 % d'oxygène, jusqu'à 3 % de méthanol et de 0 à 22 % d'éthers C5+.
- l'ouverture des travaux de révision des normes EN 228 pour les essences et EN 590 pour les gazoles, et la poursuite de la révision de l'EN 14214 pour les EMAG, auxquels s'ajoutent ceux portant sur l'EN 16709 (B20/B30) et l'amendement sur l'EN 17867 (essence pour petits moteurs à combustion interne).

Par ailleurs, les **5** documents normatifs suivants **ont été publiés** ou rendus disponibles en 2023 :

- NF EN 15940, *Carburants pour automobiles | Gazoles paraffiniques de synthèse ou obtenus par hydrotraitement — Exigences et méthodes d'essai*
- NF EN 17867, *Essence pour petits moteurs à combustion interne — Exigences et méthodes d'essai*
- NF EN 15691, *Éthanol comme base de mélange à l'essence — Détermination du résidu sec (produits non volatils) — Méthode gravimétrique*
- FD ISO/TR 18588, *Produits pétroliers — Caractérisation des combustibles pour la marine par la constante viscosité-gravité*
- CEN/TR 16389, *Carburants pour automobiles — Gazole paraffinique et mélanges d'EMAG — Historique sur la définition des paramètres requis, de leurs limites et de leurs déterminations respectives*

Note 1 : le fascicule de documentation FD ISO/TR 18588 a été suivi par la commission BNPE/P02 mais est attribué à la commission BNPE/P08 « Méthodes Analytiques».

Note 2 : le rapport technique CEN/TR 16389 n'a pas été repris en collection française.

1 norme NF M15-021:2002 « *Carburants — Carburants pour moteur diesel (gazole) — Caractéristiques des émulsions d'eau dans le gazole (EEG)* » a été **annulée** en 2023 dans le cadre de la campagne de revues systématiques.

5 Perspectives 2024

5.1 Orientations

La Commission P02 est rattachée au Comité d'Orientation Stratégique (COS) GPRE (Gestion et Production Rationnelles des Énergies) de l'AFNOR. Le COS a en charge la coordination du programme de travail normatif des Commissions de normalisation de son domaine ainsi que l'identification des nouvelles thématiques de normalisation et la définition des priorités.

Le COS GPRE couvre entre autres l'activité pétrolière comme l'exploration, le raffinage, le transport et la distribution des produits d'origine pétrolière, synthétique et biosourcés. Il établit annuellement des orientations stratégiques (disponibles sur le site internet de l'AFNOR).

En ce qui concerne les carburants, il prévoit comme orientations stratégiques spécifiques :

- de développer les normes carburants en accompagnant le développement des biocarburants avancés (non compétitif avec l'alimentaire) et les besoins de grade permettant des incorporations élevées de biocarburants. La filière française pétrole participera aux travaux européens du CEN/TC 19 *Carburants et combustibles gazeux et liquides, lubrifiants et produits connexes, d'origine pétrolière, synthétique et biologique* et au niveau mondial dans les groupes de travail pour les bio-essences et le biodiesel à l'ISO/TC 28/SC 7 *Biocombustibles liquides*,
- de maintenir une forte implication dans le développement des méthodes d'essais des biocarburants du marché et des biocarburants avancés,
- d'accompagner le déploiement de la norme EN 16942 Carburants - Identification de la compatibilité des véhicules - Expression graphique pour l'information des consommateurs, en particulier par de la pédagogie à l'intention des utilisateurs,

- de poursuivre l'amélioration de la qualité environnementale des carburants, en mettant à jour les normes carburants en liaison avec les Directives sur la qualité des carburants et sur les énergies renouvelables.

En ce qui concerne les combustibles, il prévoit comme orientations stratégiques spécifiques de poursuivre l'amélioration de la qualité environnementale :

- des combustibles marins, par le suivi de l'implémentation du document ISO/PAS 23263, qui donne des recommandations techniques pour la mise en place des combustibles marins à teneur réduite en soufre de 0,5 % en 2020 et le suivi de l'évolution de la spécification ISO 8217 sur ces combustibles, avec l'intégration progressive de carburants alternatifs.

5.2 Programme de travail 2024

Début 2024, le programme de travail en cours de la commission de normalisation P02 comprend 10 projets de norme (hors revues systématiques) :

Publié ou en cours de Publication à l'AFNOR	
NF ISO 8217	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Spécifications des combustibles pour la marine</i>
NF ISO 8216-1	<i>Produits pétroliers - Classification des combustibles (classe F) - Partie 1 : catégories des combustibles pour la marine</i>
Etapas Finalisation CEN et ISO	
PR EN 16709	<i>Carburants pour automobiles - Carburant diesel à haute teneur en EMAG (B20 et B30) — Exigences et méthodes d'essai</i>
PR EN 16942	<i>Carburants - Identification de la compatibilité des véhicules - Expression graphique pour l'information des consommateurs</i>
Etapas Enquête CEN/DIS et FV/FDIS	
ISO/FDIS 6583	<i>Spécification du méthanol comme carburant pour les applications marines</i>
PR EN 14214	<i>Produits pétroliers liquides - Esters méthyliques d'acides gras (EMAG) pour moteurs diesel et comme combustible de chauffage - Exigences et méthodes d'essai</i>
PR EN 228	<i>Carburants pour automobiles - Gazole paraffinique et constituant d'EMAG - Historique sur la définition des paramètres requis, de leurs limites et de leurs déterminations respectives</i>
PR EN 590	<i>Carburants pour automobiles - Carburants pour moteur diesel (gazole) - Exigences et méthodes d'essai</i>
Etapas WD/CD	
PR XP Mxx-xxx	<i>Spécification de l'ED95 comme carburant diesel pour flottes captives</i>
Etapas PWI/NWI	
PR CEN/TR 16389	<i>Carburants pour automobiles - Gazole paraffinique et constituant d'EMAG - Historique sur la définition des paramètres requis, de leurs limites et de leurs déterminations respectives</i>

6 Conditions financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation P02 est soumise par contractualisation à une cotisation de 4 200€ HT en 2024 ; le nombre d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante. Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 et modifié le 16 novembre 2021 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE de moins de 250 personnes ne dépendant pas à plus de 25 % d'un groupe de plus de 250 salariés, aux syndicats représentatifs de salariés, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique, et aux départements ministériels au titre de la participation de leur « responsable ministériel aux normes » et de leur suppléant.

La contractualisation donne à tous les membres de la commission accès :

- à la participation aux instances européennes et internationales dont la CN P02 est miroir (voir Annexe 3)
- à la totalité de la documentation de la commission qui est mise en ligne (plateforme PFC Afnor),
- aux documents des instances européennes et internationales dont la CN P02 est miroir (voir Annexe 3),
- aux réunions (commission, dépouillement,...),
- aux messages d'information et d'alertes pour toutes les enquêtes sur chaque norme et projet du portefeuille de la commission,
- aux votes et consultations organisés par la CN P02 (1 vote par membre contractualisé)
- à la participation active aux travaux des groupes de travail que la commission décide de constituer et aux partages des données collectées par ces groupes.

Par ailleurs, toutes les normes de la CN P02 sont mises à disposition gratuitement de ses experts en consultation en ligne pendant une durée de 3 mois à compter de leur date de publication.

Annexe 1

Portefeuille normatif de la commission de normalisation P02

Les normes publiées en 2023 sont surlignées en bleu.

La norme revue en 2023 est surlignée en jaune.

Norme	Titre
NF EN 228+A1:2018 révision	<i>Carburants pour automobiles - Essence sans plomb - Exigences et méthodes d'essai</i>
NF EN 590:2022	<i>Carburants pour automobiles - Carburants pour moteur diesel (gazole) - Exigences et méthodes d'essai</i>
NF EN 14214+A2:2019	<i>Produits pétroliers liquides - Esters méthyliques d'acides gras (EMAG) pour moteurs diesel et comme combustible de chauffage - Exigences et méthodes d'essai</i>
NF EN 14274:2015	<i>Carburants pour automobiles - Évaluation de la qualité de l'essence et du combustible pour moteur diesel (gazole) - Système de suivi de la qualité des carburants (FQMS)</i>
NF EN 14275:2013	<i>Évaluation de la qualité de l'essence et du carburant pour moteur diesel (gazole) - Échantillonnage au pistolet de distribution des pompes de stations-service des réseaux et des pompes privées hors réseaux</i>
FD CEN/TR 15160:2005	<i>Produits pétroliers et produits connexes - Applicabilité des méthodes d'essai des carburants diesel (gazoles) aux esters méthyliques d'acides gras (EMAG) - Information et résultats relatifs aux essais circulaires</i>
NF EN 15293:2019 FR : demande de révision CEN : en cours	<i>Carburants pour automobiles - Carburant pour automobiles Ethanol (E85) - Exigences et méthodes d'essai</i>
CEN/TR 15367-1:2007	<i>Petroleum products - Guide for good housekeeping - Part 1: Automotive diesel fuels</i>
CEN/TR 15367-2:2007	<i>Petroleum products - Guide for good housekeeping - Part 2: Automotive petrol fuels</i>
CEN/TR 15367-3:2009	<i>Petroleum products - Guide for good housekeeping - Part 3: Prevention of cross contamination</i>
NF EN 15376:2015	<i>Carburants pour automobiles - Éthanol comme base de mélange à l'essence - Exigences et méthodes d'essais</i>
NF EN 15553:2021	<i>Produits pétroliers et produits connexes - Détermination des groupes d'hydrocarbures - Méthode par adsorption en présence d'indicateur fluorescent</i>

Norme	Titre
NF EN 15691:2023	<i>Éthanol comme base de mélange à l'essence - Détermination du résidu sec (produits non volatils) - Méthode gravimétrique</i>
CEN/TR 15738:2008	<i>Petroleum products - Heating fuels - Need, feasibility and required deliverables for a common European specification</i>
NF EN 15940:2023	<i>Carburants pour automobiles - Gazoles paraffiniques de synthèse ou obtenus par hydrotraitement - Exigences et méthodes d'essais</i>
CEN/TR 15993:2018	<i>Automotive fuels - Ethanol (E85) automotive fuel - Background to the parameters required and their respective limits and determination</i>
CEN/TR 16389:2023	<i>Automotive fuels - Paraffinic diesel fuel and blends - Background to the parameters required and their respective limits and determination</i>
CEN/TR 16435:2012	<i>Liquid petroleum products - Oxygenates blending in line with actual EN 228 requirements</i>
CEN/TR 16514:2013	<i>Automotive fuels. Unleaded petrol containing more than 3,7 % (m/m) oxygen. Roadmap, test methods, and requirements for E10+ petrol</i>
CEN/TR 16557:2013	<i>Automotive fuels. High FAME diesel fuel blends (B11-B30). Background to the parameters required and their respective limits and determination</i>
CEN/TR 16569:2013	<i>Automotive fuels - Assessing the effects of E10 petrol on vehicle emissions and performance</i>
CEN/TR 16680:2014	<i>Liquid petroleum products - Investigation on internal diesel injector sticking deposits mechanisms and the impacts of corrosion inhibitors</i>
NF EN 16709+A1:2018	<i>Carburants pour automobiles - Carburant diesel à haute teneur en EMAG (B20 et B30) - Exigences et méthodes d'essai</i>
NF EN 16734:2022	<i>Carburants pour automobiles - Carburant B10 pour moteur automobile diesel - Exigences et méthodes d'essai</i>
CEN/TR 16884:2016	<i>Automotive fuels - Diesel fuel - Cold operability testing and fuel performance correlation</i>

Norme	Titre
NF EN 16900:2018 En révision	<i>Huiles de pyrolyse rapide pour application chaudières - Spécifications et méthodes d'analyses</i>
NF EN 16942:2017+A1 :2021	<i>Carburants - Identification de la compatibilité des véhicules - Expression graphique pour l'information des consommateurs</i>
CEN/TR 16982:2016	<i>Diesel blends and fuels - Cold filterability issues</i>
CEN/TR 17548:2020	<i>Carburants pour automobiles - Problèmes concernant le carburant diesel - Rapport d'enquête sur les particules abrasives</i>
NF EN 17867:2023	<i>Essence pour petits moteurs à combustion interne - Exigences et méthodes d'essai</i>
NF ISO 4261:2020	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Spécifications des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine</i>
NF ISO 8216-1:2018	<i>Produits pétroliers - Classification des combustibles (classe F) - Partie 1: Catégories des combustibles pour la marine</i>
NF ISO 8216-2:1986	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Classification - Partie 2: Catégories des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine</i>
NF ISO 8216-99:2002	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Classification - Partie 99: Généralités</i>
NF ISO 8217:2018	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Spécifications des combustibles pour la marine</i>
NF ISO 16861:2015	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Spécifications du diméthyléther (DME)</i>
XP ISO/PAS 23263:2019	<i>Produits pétroliers - Combustibles (classe F) - Considérations à l'usage des fournisseurs de combustibles et des utilisateurs pour la qualité des combustibles pour la marine en vue de la mise en application de la teneur maximale en soufre de 0,50 % en 2020</i>
NF M07-077-1:1997	<i>Produits pétroliers liquides - Échantillonnage de carburant au pistolet de distribution - Partie 1 : échantillonnage représentatif de l'approvisionnement moyen de l'utilisateur.</i>
NF M07-077-2:1997	<i>Produits pétroliers liquides - Échantillonnage de carburant au pistolet de distribution - Partie 2 : échantillonnage de grand volume, à un instant donné.</i>

Norme	Titre
NF M15-008:2020	<i>Combustibles minéraux liquides - Caractéristiques du fuel-oil domestique</i>
FD M15-011:1982	<i>Combustibles minéraux liquides - Caractéristiques du fuel-oil lourd N0 2</i>
FD M15-012:1982	<i>Combustibles minéraux liquides - Caractéristiques du fuel-oil lourd N0 2 BTS (basse teneur en soufre)</i>
FD M15-013:1982	<i>Combustibles minéraux liquides - Caractéristiques du fuel-oil lourd N0 2 TBTS (très basse teneur en soufre)</i>
XP M15-032:2010	<i>Carburants pour automobiles - Esters éthyliques d'acides gras (EEAG) pour moteurs diesel -</i>
XP M15-039:2022	<i>Combustibles liquides – Fiouls domestiques F10 – Exigences et méthodes d'essai</i>
XP M15-040:2022	<i>Combustibles liquides – Fiouls domestiques F30 – Exigences et méthodes d'essai</i>
FD M15-041:2022	<i>Combustibles liquides – Fiouls domestiques F10 et F30 – Rapport d'étude de faisabilité des fiouls domestiques F10 et F30</i>

Annexe 2
Norme annulée en 2023


Norme	Titre
NF M15-021:2002	<i>Carburants - Carburants pour moteur diesel (gazole) - Caractéristiques des émulsions d'eau dans le gazole (EEG)</i>

Annexe 3

Structure des organismes de normalisation


Structure du CEN/TC 19


CEN TC 19, Combustibles gazeux et liquides, lubrifiants et produits connexes d'origine pétrolière, synthétique et biologique
- I. Mikulic, Secrétaire : T. de Groot (NEN) 


WG 21, Spécification des essences - B. Engelen (TotalEnergies), S : NEN 


WG 24, Spécification des distillats- C. Bontoft (Exxon), S : NEN 


WG 44, développement des carburants EMAG- R. Wicht (AGQM), S : BN Pétrole (S. Connan) 


WG 23, Spécification des carburants automobiles GPL- W. Willems (Tec4fuels), S : DIN 


JWG1, Corps gras végétaux co-produits carburants auto. 
C. Edinger (Anton-Paar) S: DIN


WG 9, Méthodes chromatographiques
O. Costenoble (PAC) 
S : DIN


WG 14, Propriétés d'écoulement à froid
R. Hunt (Infineum) 
S : BN Pétrole (S. Connan)


WG 15, Méthodes pression de vapeur
M. Sherrat (Stanhope-Seta) 
S: BSI


WG 27, Analyses élémentaires
J. Ballah (TotalEnergies) 
S : BN Pétrole (S. Connan)


WG 31, Contamination totale
R. Wicht (AGQM) 
S : BN Pétrole (S. Connan)


WG 33, Bio-lubrifiants 
R. Luther (Fuchs) – S : DIN


WG 34, Corrélation opérabilité à froid Diesel 
A. Pastorino (Infineum) S: BSI

WG 35, Essais qualité d'allumage corrélation
D. Faedo (Innovhub SSI) 

WG 36, Evaluation de la fidélité
J. Sims (Exxon) – S : DIN 

WG 38, Coordination et planification des nouveaux carburants 
O. Costenoble (PAC) - S : NEN

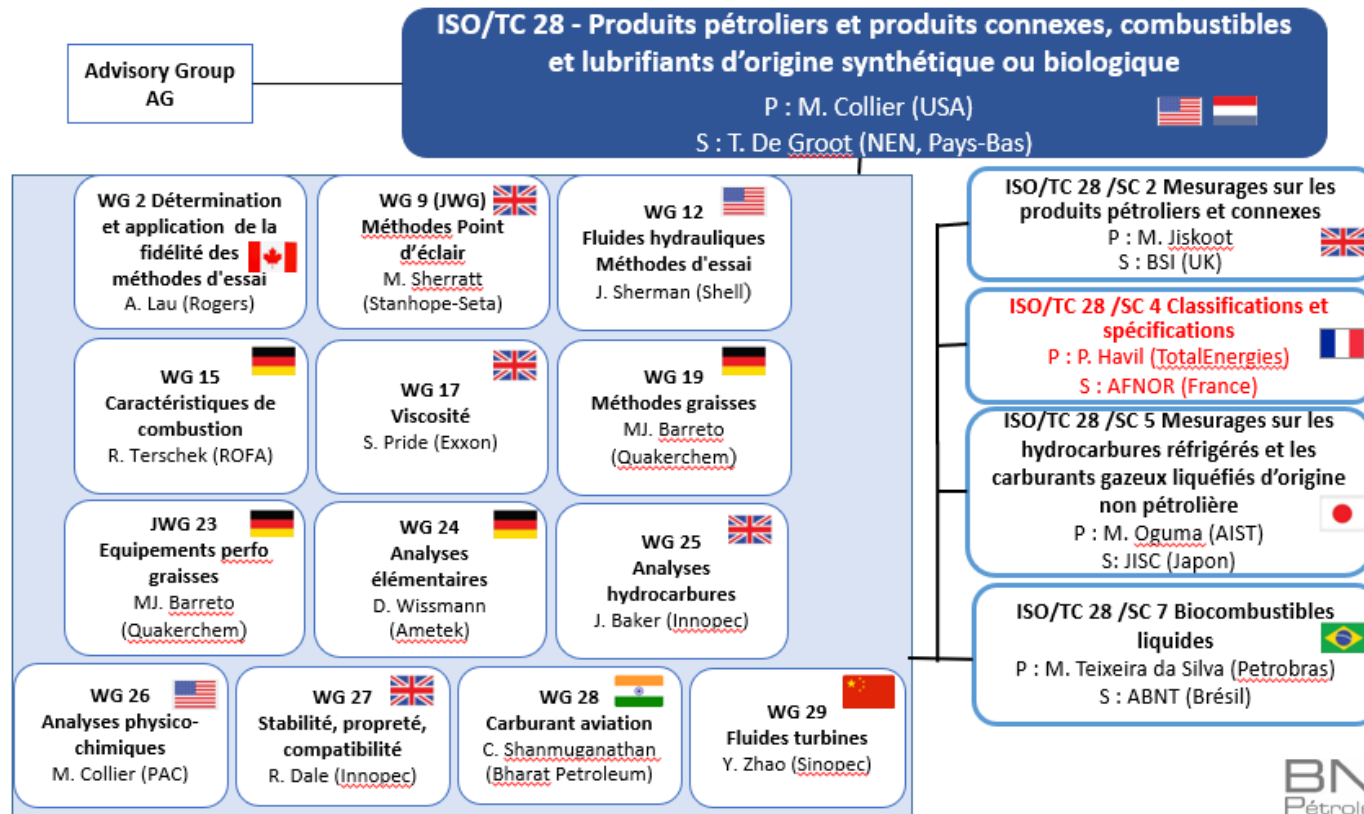
WG 40, Caractéristiques de distillation
T. Herold (PAC) - S : NEN 

WG 43, Comptage des particules
I. Mylrea (Stanhope-Seta) 
S : BSI

BN
Pétrole

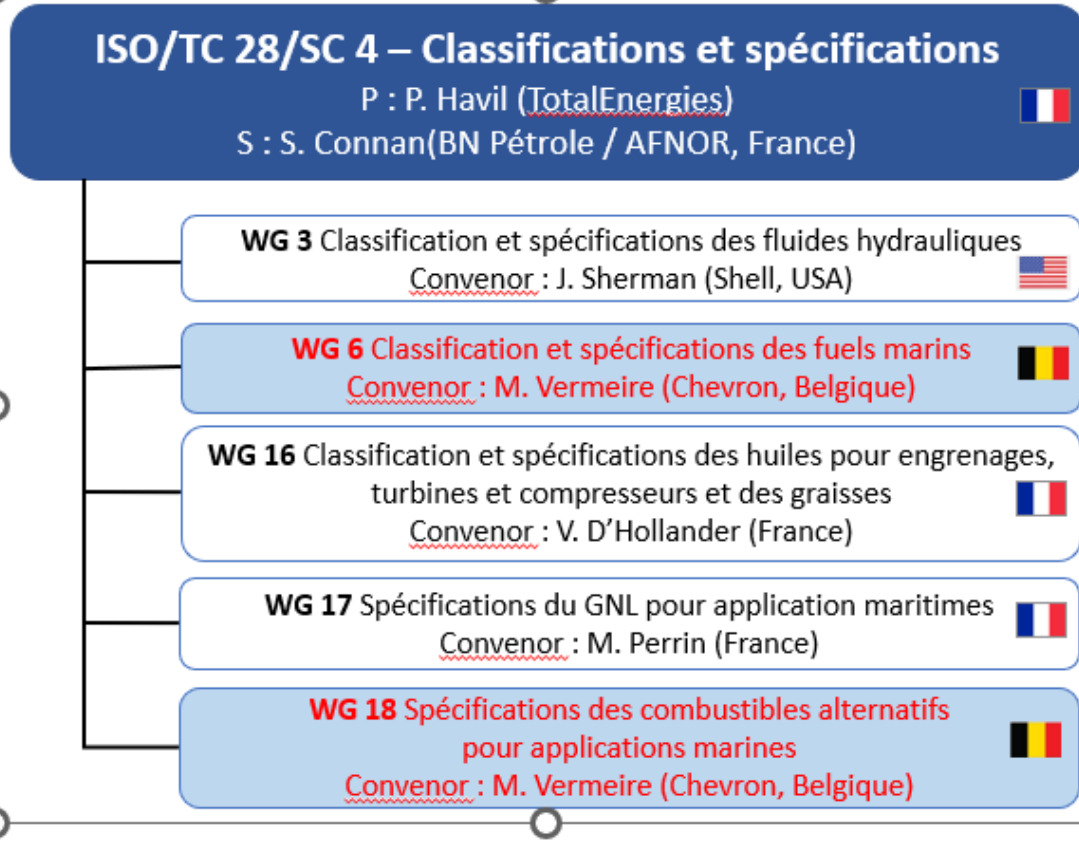
La commission P02 est le miroir des WG de spécification WG 21, WG 24, WG 38 et du WG 44

Structure de ISO/TC 28



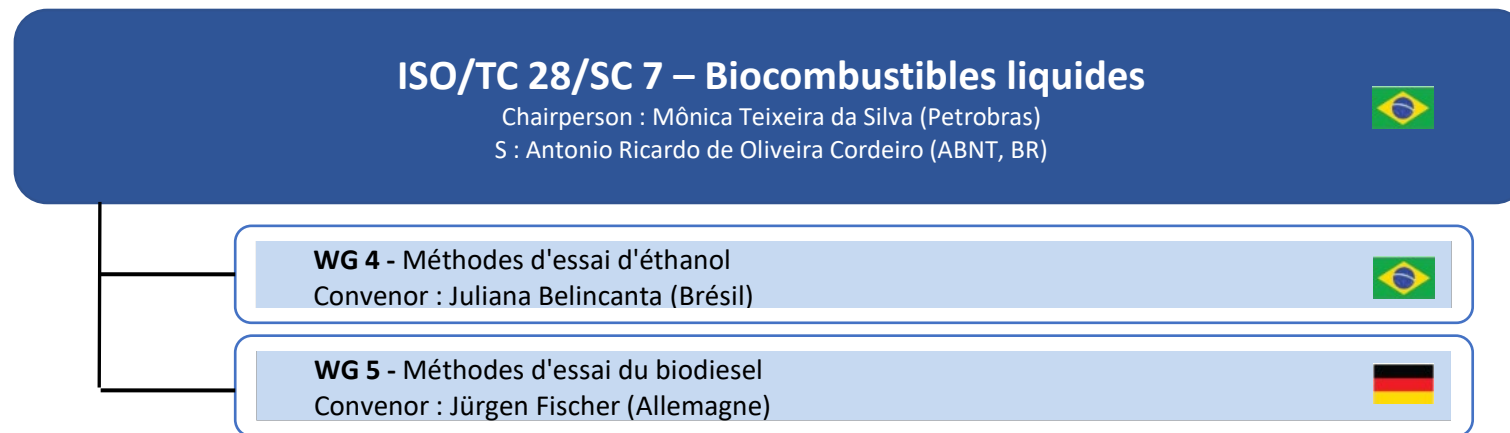
La commission P02 est le miroir du SC7 et d'un WG du SC4 (détaillé à la page suivante).

Structure de ISO/TC 28/SC 4



La commission P02 est le miroir du WG6 et WG 18, fiouls marins.

Structure de l'ISO/TC 28/SC 7



La commission P02 est le miroir de l'ISO/TC28/SC7 pour les sujets de spécifications sur les biocombustibles. La commission P08 est le miroir des WG4 et WG5 pour les sujets de méthodes d'essai.